© Drogues Info Service - 6 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Consommation alcool

Par Profil supprimé Postée le 12/08/2012 16:05

> Voilà, j'ai une consommation d'alcool casi nulle au quotidien .
> Je bois uniquement en soirée . Hors je me rend compte qu'après 2 ou 3 verres j'ai beaucoup de mal à m'arrêter (si je ne conduit pas).
> Et ce malgré la présence de mon mari . Je vais parfois jusqu'à me retrouver ivre morte....
> Je suis très inquiète et je ne sais pas ou me tourner .
> Je ne me sens pas alcoolique car je n'ai aucun manque, peut être que je me trompe ?
> Quel spécialiste dois je aller voir ?

Mise en ligne le 13/08/2012

Bonjour,

Votre consommation d'alcool vous inquiète et vous ressentez le besoin de faire le point à ce propos. Pour cela, vous pouvez prendre contact avec un CSAPA (Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention et Addictologie) et rencontrer des professionnels des addictions de manière anonyme et gratuite. Ils pourront prendre le temps de réfléchir avec vous à votre rapport à l'alcool. Vous trouverez en lien ci-dessous les coordonnées d'un centre proche de chez vous.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter notre service au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8 h à 2 h, 7 jours sur 7). Nos écoutant peuvent aussi vous aider à y voir plus clair.

D'après votre description, vous ne semblez pas dépendante physiquement de l'alcool. Peut-être n'êtes -vous pas non plus dépendante psychologiquement. Toutefois, cette relation que vous entretenez avec le produit vous échappe et est certainement le signe que quelque chose ne va pas.

Vous interroger et demander de l'aide est un très bon réflexe qui vous permettra sans doute de retrouver pleinement le contrôle de votre consommation.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA de Belfort - Association Addictions France

6 rue du Rhône
Centre Sud Affaires
90000 BELFORT

Tél : 03 84 22 31 39
Site web : www.addictions-france.org
Secrétariat : Lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h - Mercredi et vendredi : de 9h à 16h
Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 18h. Vendredi: de 9h à 16h
Consultat° jeunes consommateurs : Permanence CJC le mercredi de 14h à 17h au Rez-de-Chaussée du Bâtiment, et dans les établissements post-BAC auprès d'étudiants, ou en lycées lors de consultations avancées

Voir la fiche détaillée